Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2015-1105** **16/12/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à candidatures en administration centrale : 2 postes au SG/SAFSL/SDTPS

Secrétariat Général :
Service des Affaires Financières, Sociales et Logistiques (SAFSL) :
Sous-Direction du Travail et de la Protection Sociale (SDTPS) :

- chef(fe) de bureau de la santé et de la sécurité au travail
Poste n° 36243 - catégorie A - poste vacant

- chef(fe) de bureau de la réglementation du travail et du dialogue social
Poste n° 36244 - catégorie A - poste vacant

La sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Noémie LE QUELLENEC

Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat général
Service des affaires financières, sociales et logistiques
Sous-direction du travail et de la protection sociale
Bureau de la santé et de la sécurité au travail
78 rue de Varenne - 75007 Paris

Chef(fe) de bureau

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste : 36243
Catégorie A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation parcours professionnel poste catégorie A :</td><td>Cotation part fonction PFR : 5</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le bureau de la santé et de la sécurité au travail (BSST) est chargé des questions de santé et de sécurité des travailleurs agricoles ou forestiers. Il a trois missions principales : élaboration de la réglementation relative à la santé et à la sécurité au travail des opérateurs agricoles ; définition de la politique de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ; coopération technique et juridique avec les services du ministère chargé du travail sur les aspects agricoles de la réglementation (au niveau international, européen ou national) en matière de santé et de sécurité au travail.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Management du bureau composé, outre son responsable, de 7 agents (6 de catégorie A et 1 de catégorie B).</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">Le chef du bureau coordonne le travail des agents du bureau.
Il suit l'ensemble de la législation et de la règlementation relative à la santé et sécurité au travail en agriculture.
Il peut animer des réunions de concertation avec les partenaires sociaux et participer à la négociation de textes communautaires.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Les dossiers suivis par le bureau impliquent de fréquents contacts avec la Commission européenne, les services ministériels en charge de la santé, de l'équipement, de l'écologie et du travail, la Caisse centrale de la MSA, les agences de sécurité sanitaire, les organismes de normalisation, les partenaires sociaux, les services déconcentrés du ministère du travail et les autres directions du ministère de l'agriculture (DGAL et DGER, notamment).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>Maîtrise du droit du travail ;
Connaissance des questions de santé et sécurité au travail.</td><td>Savoir animer une équipe ;
Aptitude à la négociation ;
Qualités relationnelles et aptitude au travail en réseau ;
Bonne capacité rédactionnelle ;
Capacités de synthèse et d'organisation.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GOMEZ : sous-directeur du travail et de la protection sociale – Tél. : 01.43.55.82.60 – michel.gomez@agriculture.gouv.fr

Michèle QUIQUERÉ : adjointe au sous-directeur du travail et de la protection sociale – Tél. : 01.49.55.51.18 - michele.quiquere@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat général
Service des affaires financières, sociales et logistiques
Sous-direction du travail et de la protection sociale
Bureau de la réglementation du travail et du dialogue social
78 rue de Varenne 75007 Paris

Chef (fe) de bureau

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste : 36244
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation parcours professionnel
postes catégorie A :</td><td>Cotation part fonction PFR : 5</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l’environnement professionnel</td><td colspan="2">Le Bureau de la réglementation du travail et du dialogue social (BRTDS) a pour mission la promotion, l'animation et la valorisation du dialogue social en agriculture ; à ce titre il met en œuvre l’extension des conventions et accords collectifs.
Il participe, en relation avec la Direction générale du travail (DGT), à l’évolution des règles relatives aux relations individuelles et collectives de travail et à la lutte contre le travail illégal.
Il participe aux groupes de travail mis en place par le ministère du travail (DGT) et les directions du MAAF sur son champ d'intervention.
Il assure la gestion de la documentation de la sous-direction.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Management du bureau composé, outre son responsable, de 6 agents (3 de catégorie A, 2 de catégorie B et 1 de catégorie C).</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">Le chef du bureau coordonne le travail des agents du bureau. Il suit l’ensemble de la législation et de la réglementation relatives aux relations individuelles et collectives du travail et à la lutte contre le travail illégal. Il peut être chargé de la présidence de la sous-commission agricole Commission Nationale de la Négociation Collective et de commissions mixtes paritaires.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Les dossiers suivis par le bureau impliquent de fréquents contacts avec les autres bureaux de la sous-direction, les autres directions du MAAF (la DGPE, la DGER), les services du ministère chargé du travail (DGT et services déconcentrés) et avec les partenaires sociaux en agriculture.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Grande rigueur juridique ;
- Expérience professionnelle en droit du travail.</td><td>- Qualités relationnelles et goût pour le travail en équipe ;
- Aptitude à animer une équipe ;
- Bonne capacité rédactionnelle ;
- Capacités de synthèse et d’organisation.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">- Michel GOMEZ, sous-directeur du travail et de la protection sociale - Tél : 01.49.55.82.60
michel.gomez@agriculture.gouv.fr
- Michèle QUIQUERÉ, adjointe au sous-directeur du travail et de la protection sociale – Tél. : 01.49.55.51.18
michele.quiquere@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>